

La sécheresse en Mauritanie

In: Annales de Géographie. 1975, t. 84, n°466. pp. 641-664.

Citer ce document / Cite this document :

Pitte Jean-Robert. La sécheresse en Mauritanie . In: Annales de Géographie. 1975, t. 84, n°466. pp. 641-664.

doi : 10.3406/geo.1975.19828

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1975_num_84_466_19828

Abstract

The drought in Mauritania.

This article is the result of a survey and of the works of a congress convened in Nouakchott in December, 1973 and devoted to the problems of desertification in the Mauritanian Sahel. The climatic disaster was unpredictable in the present state of dynamic climatology, but it belongs to an evolution towards aridity, begun about five thousand years ago with more or less regularity. Men's and cattle's action on the milieu could only have accelerated the process. Besides, as this country's main activity, nomadism, has been struck, Mauritians have been far less able to face this drought than in the past. In spite of that, thanks to their ability of adaptation, Mauritians have been able to limit its most serious effects. They used their traditional spirit of solidarity and international aid and only a few people really died of starvation. However the crisis of the economy is not superficial and changes are needed.

Résumé

Cette étude est le résultat d'un ensemble d'observations et des travaux d'un colloque réuni à Nouakchott en décembre 1973, consacré au problème de la désertification du Sahel mauritanien. La catastrophe climatique était imprévisible dans l'état actuel de la climatologie dynamique, mais elle s'inscrit dans une évolution vers l'aridité, qui se poursuit depuis environ cinq millénaires avec plus ou moins de régularité. La pression des hommes et des troupeaux sur le milieu n'a pu qu'accélérer ce processus. En outre, l'activité essentielle du pays, le nomadisme, étant ébranlée, la population mauritanienne s'est montrée bien moins apte à faire face à cette sécheresse que dans le passé. Malgré cela, grâce à leur faculté d'adaptation, les Mauritaniens ont su en limiter les effets les plus graves. Usant au maximum de l'esprit de solidarité propre à leur peuple et dont a fait preuve la communauté internationale, ils n'ont eu que très peu de morts à déplorer de cause purement alimentaire. La crise de l'économie n'en est pas pour autant superficielle et des reconversions s'imposent.

ANNALS DE GÉOGRAPHIE

N° 466 — LXXXIV^e année — Nov.-Déc. 1975

La sécheresse en Mauritanie

par **Jean-Robert Pitte**

*Assistant à l'Université
de Paris-Sorbonne*

La littérature scientifique s'est fait l'écho, ces derniers temps, de la sécheresse, considérée sans précédent, dont souffre le Sahel depuis 1968 et surtout depuis 1971. Elle est, dans les pays concernés de l'ancienne A.O.F. (Mauritanie, Sénégal, Mali, Haute-Volta, Niger, Tchad), la première catastrophe naturelle d'envergure qui intervient depuis le départ du colonisateur¹. Elle revêt donc une grande importance, car certains processus timidement amorcés s'accélérent à cette occasion et les gouvernements doivent prendre sans répit des décisions qui engagent l'avenir de leurs pays. Une telle calamité offre au géographe un domaine d'étude privilégié car le degré de dépendance mutuelle de l'homme et du milieu apparaît sans fard. Mais saisir cette occasion est aussi un devoir pour tous : élites politiques, techniciens, scientifiques, en mesure d'effectuer une analyse de la situation et de mettre en œuvre les remèdes possibles.

Réuni à Nouakchott, du 17 au 19 décembre 1973, un colloque a permis de faire le point sur les problèmes de la désertification au sud du Sahara et plus particulièrement en Mauritanie. Autour du professeur Théodore Monod, à l'initiative de R. Pietton, conseiller culturel, s'étaient rassemblés de nombreux responsables mauritaniens appartenant aux ministères du Développement Rural, de l'Équipement et du

1. En dehors de l'ancienne A.O.F., le Soudan et surtout l'Éthiopie ont été affectés également.



Spectacle fréquent dans la région du fleuve : hécatombe de bovins.



Progression des dunes vives en bordure de l'oasis de Chinguetti.

Plan, de la Santé et de l'Education Nationale, ainsi que des naturalistes, météorologues, historiens et géographes ayant travaillé dans le pays².

Nous présenterons ici les conclusions de cette réunion et rendrons compte de certaines réactions émanant de Mauritaniens, symptomatiques de l'évolution de cette partie du Sahel, dont nous décrirons d'abord l'épreuve qu'elle subit.

1. *La crise climatique*

Les causes profondes des oscillations climatiques demeurent mystérieuses. On allègue des modifications dans le champ magnétique terrestre, dans l'inclinaison de l'axe des pôles, dans l'émission d'énergie solaire³... Hypothèses variées dont aucune n'est pleinement satisfaisante.

Par contre, les mécanismes planétaires sont maintenant bien appréhendés. La notion d'équateur météorologique, résumée au colloque par R. Garnier et M. Leroux⁴, apporte de judicieux éclaircissements sur le balancement des zones climatiques. L'hémisphère qui se trouve en hiver est déficitaire en énergie solaire. L'équateur météorologique, barrière infranchissable des basses pressions, dites équatoriales, est repoussé vers l'hémisphère opposé. La surface de « chauffe » se trouve donc agrandie et l'équilibre énergétique réalisé. C'est au cours de l'hiver austral que la migration de l'équateur météorologique vers le nord (mousson) provoque des pluies jusqu'au tropique du Cancer en Mauritanie. Or, ces dernières années, l'hémisphère sud étant moins déficitaire en énergie que de coutume, les pluies ont à peine dépassé la zone soudanienne, laissant le Sahel pendant une partie plus ou moins longue de l'hivernage, dans la situation climatique de la saison sèche.

En Mauritanie Occidentale, l'équateur météorologique est, en outre, retardé dans sa progression par la résistance du puissant maximum des Açores. C'est pourquoi la sécheresse y a été l'une des plus dramatiques de l'ensemble du Sahel. Cette prédominance des centres d'action de l'hémisphère nord se manifeste aussi dans l'augmentation des pluies d'hiver. Des coulées polaires compensent pratiquement, dans le Nord du pays, le déficit des pluies d'été. Le tableau ci-dessous et la figure 1 mettent en évidence le déficit des années 1971-72 et 73, mais, dans le centre et le Sud du pays, viennent s'ajouter les années 1968 et 1970, aux conséquences déjà lourdes sur les modes de vie.

2. Les Actes complets du Colloque doivent paraître prochainement aux « Nouvelles Editions africaines ».

3. P. WRIGHT, « Some comments on atmospheric pressure variations in the Northern hemisphere » in D. DALBY, *Drought in Africa*, Londres, Center for African Studies, University of London, 1973, p. 28.

4. R. GARNIER, « Recherches sur les causes des sécheresses — L'équateur météorologique ».
— M. LEROUX, « La circulation générale de l'atmosphère et les oscillations climatiques tropicales ».

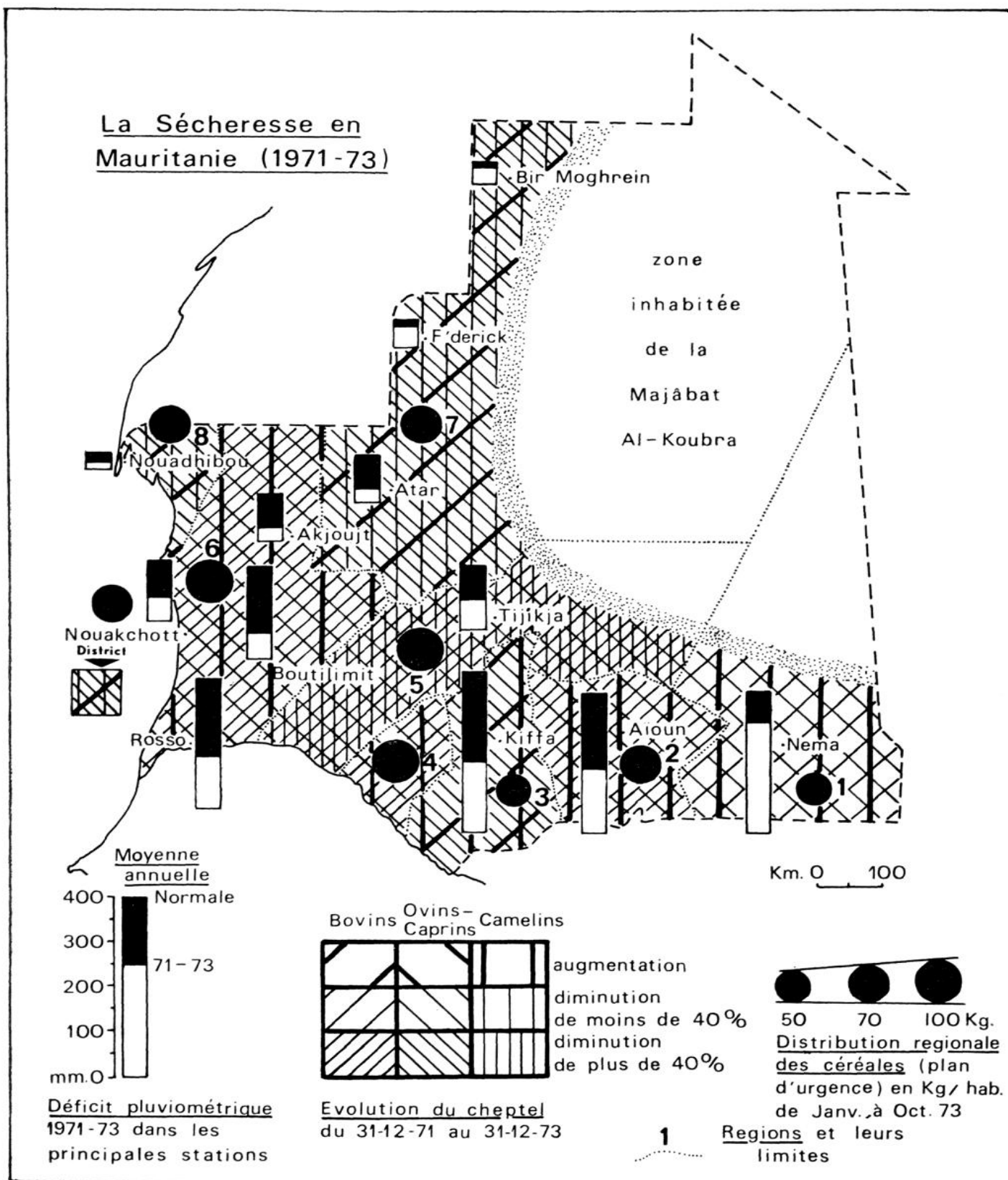


Fig. 1

TABLEAU I
Le déficit pluviométrique 1971-1973

Stations et latitude	Régions avant 1975	Moyenne normale des pluies (mm)	1971	1972	1973	Moyenne annuelle 71-73
Aïoun el Atrouss 16°44 N	2 ^e	315,9	146,0	144,5	141,0	143,8
Akjoujt 19°45 N	6 ^e	106,1	6,4	32,8	50,5	29,9
Atar 20°31 N	7 ^e	103,5	13,9	37,8	38,3	30,0
Bir Moghreïn 25°14 N	7 ^e	44,8	46,7	35,8	29,2	37,2
Boutilimit 17°32 N	6 ^e	204,2	78,5	46,1	44,6	56,6
F'derick 22°41 N	7 ^e	60,4	38,0	48,6	50,7	45,8
Kiffa 16°38 N	3 ^e	352,5	163,7	119,7	176,1	153,1
Nema 16°37 N	1 ^{re}	315,0	237,5	267,9	220,4	241,9
Nouadhibou 20°56 N	8 ^e	33,7	24,3	2,4	17,6	14,8
Nouakchott 18°07 N	District	135,5	17,9	72,2	79,9	56,6
Rosso 16°30 N	6 ^e	287,4	125,6	53,0	166,1	114,9
Tijikja 18°33 N	5 ^e	142,3	58,8	66,5	70,9	65,4

La sécheresse a naturellement manifesté ses effets sur le tapis végétal : feuillaison retardée, floraison écourtée, fructification le plus souvent absente. Certaines espèces ont subi des pertes allant jusqu'à 53,2 p. 100 chez *Acacia Senegal* (gommier) et 63 p. 100 chez *Guiera Senegalensis*⁵. Quant à la strate herbacée, condition essentielle de l'élevage, elle s'est montrée très localisée. La mobilité des sols et l'importance de la déflation, aidées par le renforcement des alizés, en ont été les conséquences désagréables et spectaculaires. Ainsi, à Nouakchott, le nombre de jours de chasse-sable, gênant le trafic aérien, a pratiquement triplé.

5. Communication au colloque de H. POURON : « Influence de la sécheresse de l'année 1972-1973 sur la végétation d'une savane sahélienne du Ferlo septentrional (Sénégal) ».



Vue aérienne de l'oasis de Chinguetti, menacée par les sables de l'Ouarane. Remarquer la batha (vallée de l'oued Chinguetti) très ensablée, car non drainée depuis 12 ans.

TABLEAU II

Evolution du nombre de jours de chasse-sable à Nouakchott

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	Total
1968	9	3	7	7	11	7	5	3	4	2	1	5	64
1969	8	7	18	19	21	15	4	4	2	2	4	4	108
1970	10	3	16	21	17	13	5	8	10	5	6	9	123
1971	8	14	22	25	28	19	15	10	10	10	8	8	177
1972	15	20	20	16	18	20	15	19	8	14	7	9	181
1973	15	16	19	23	25	23	12	10	8	14	12	10	187

Source : A.S.E.C.N.A.

Un autre élément de la connaissance des oscillations climatiques est la mise en évidence d'une aridification lente du climat qui se poursuit depuis environ cinq millénaires. Géologues, palynologues, botanistes, préhistoriens et historiens s'accordent maintenant, en majorité, à reconnaître cette évolution qui faisait encore problème il y a quelques années. Cette dernière période a été elle-même précédée de plusieurs oscillations, dans l'ensemble moins arides que celle-ci, appelées pour les périodes humides « Tchadien » (env. 10 000-6 800 B.P.) et « Inchirien » (env. 35 000-31 000 B.P.) et pour l'importante phase sèche : « Ogolien » (25 000-15 000 B.P.). Le « Nouakchottien », daté par P. Elouard⁶ à 5 500 B.P. est le dernier grand pluvial. Il est marqué par l'existence d'une lagune côtière à Arca Senilis. Aujourd'hui asséchée, elle forme l'Aftout es Saheli, zone basse, parsemée de sebkhas en hivernage et totalement inondable en année très pluvieuse par sa communication, au sud, avec la vallée du Sénégal et la remontée de la nappe superficielle. La dernière inondation ayant atteint Nouakchott, à 200 km du fleuve, remonte à 1950. L'abondance des vestiges néolithiques dans tout le Sahel témoigne d'une densité de population et d'activités impossibles à présent. Les peintures rupestres offrent le spectacle de cultivateurs, de pasteurs de bovidés, de chasseurs de grands animaux typiques de la savane (éléphants, girafes)... Jusque fort avant dans la période historique, les pluies furent encore assez abondantes pour permettre des cultures sous pluie : au Moyen Age, autour de la métropole caravanière de Tegdaoust, fouillée par l'équipe de J. Devisse, S. et D. Robert⁷, qui présumant avoir découvert là les ruines d'Awdaghost ; à l'époque mo-

6. P. ELOUARD, « Le nouakchottien, étage du Quaternaire de Mauritanie », *Annales de la Fac. des Sciences de l'Univ. de Dakar*, 1968, p. 121-138.

7. D. et S. ROBERT, J. DEVISSE, « Tegdaoust I » Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1970, 159 p. et S. ROBERT, communication au colloque : « Archéologie des sites urbains des Hodh et problèmes de la désertification saharienne au Moyen Age ».



La déforestation : débarquement de charbon de bois dans le port de Rosso, sur le Sénégal.

derne, dans l'Assaba, où des traces indubitables furent relevées par S. Daveau et Ch. Toupet⁸. A mesure que l'on se rapproche du présent, les témoignages se raréfient, en même temps, probablement, que les pluies.

A l'intérieur de cette progression générale vers l'aridité depuis 5 000 ans, la Mauritanie a connu des phases humides et des phases franchement sèches, mais sans qu'aucun cycle réglant ces pulsations puisse être décelé. La conclusion du colloque sur ce point est formelle : rien ne permet d'affirmer que la sécheresse actuelle se poursuivra dans les années à venir. Un train d'années très arrosées peut fort bien survenir dès maintenant et même durer une ou deux décennies. Mais un train d'années sèches y fera suite presque à coup sûr et sera probablement plus aride que le précédent. Certes, comme l'écrit P. Elouard⁹ : « l'établissement d'une telle courbe ne rend pas optimiste quant à l'avenir proche. Nous allons inéluctablement vers l'aride. L'homme n'en est pas responsable. Il est cependant parfois la chiquenaude qui détruit le milieu qui se survivait ».

En effet, une utilisation abusive du milieu a accéléré les effets d'une aridification très lente. Accuser l'homme sahélien est chose délicate. Ses destructions sont importantes¹⁰ : chasse abusive de la faune, déforestation en vue de la fabrication du charbon de bois, surpâturage autour des points d'eau... Mais, à l'exception du plaisir de la chasse, ces solutions n'ont pas été choisies délibérément par l'homme, sachant qu'il pouvait agir autrement. Il a opté pour elles faute de moyens techniques et d'éducation, pour sauver son mode de vie, ses cultures, son élevage. Th. Monod suggère dans sa communication¹⁰, comme autre élément d'explication, que l'équilibre entre la puissance destructive de l'homme et la force de régénération de la végétation est rompu depuis la fin des rezzous et l'action vétérinaire au Sahel, le surpâturage dû à la multiplication des troupeaux s'étant généralisé. Il rejoint ici les observations de X. de Planhol au Moyen-Orient¹¹. Les sédentaires et les périodes de paix sont les grands responsables des destructions de la végétation, tandis que les bédouins et les périodes troublées en sont les protecteurs. Seulement, comprendre et excuser n'implique pas encourager. Avant d'améliorer la rentabilité des cultures et de l'élevage sahéliens, il faut songer à préserver le milieu, faute de quoi les sécheresses auront des conséquences humaines toujours plus catastrophiques.

8. S. DAVEAU et Ch. TOUPET, « Anciens terroirs Gangara », *Bull. I.F.A.N.*, B., 25, 1963, p. 193-214. et Ch. TOUPET, communication au colloque : « L'évolution du climat de la Mauritanie du Moyen Age à nos jours ».

9. Communication de P. ELOUARD : « Oscillations climatiques de l'Holocène à nos jours en Mauritanie et dans la vallée du Sénégal ».

10. Communication de Th. MONOD : « La dégradation du monde vivant, flore et faune ».

11. Communication de X. de PLANHOL : « Le déboisement du Moyen-Orient, étapes et processus ».

2. Désorganisation des activités humaines

Les techniques actuellement utilisées rendent les populations étroitement dépendantes du milieu qui, lui-même, se trouve, pour sa partie biologique, poussé à ses limites de survie par l'aridification et les dégradations anthropiques. Au cours de cette sécheresse, l'homme a aggravé ses destructions et augmenté sa pression sur le milieu, à l'équilibre duquel il est pourtant le premier intéressé. C'est le cercle vicieux caractéristique du sous-développement sahélien.

Les cultures en Mauritanie se concentrent dans le Sud et les oasis. Une communication présentée au colloque par A. Lericollais¹² examine la situation dans la vallée du Sénégal, peuplée surtout de cultivateurs sédentaires noirs : Wolofs, Toucouleurs et Sarakollés ou Soninkés. Les cultures sont de deux types : soit de décrue (oualo), soit sous pluie sur les terres non inondables (dieri). Ces dernières années, ni l'une, ni l'autre ne purent être pratiquées normalement, les pluies comme la crue étant déficitaires. 1972 fut à cet égard particulièrement dramatique. Le débit du fleuve qui atteint en moyenne, au mois d'août, à Bakel, 4 700 m³/s., est tombé cette année-là à 1 428 m³/s. 47 p. 100 des pluies normales sont tombées à Selibabi et 19 p. 100 à Rosso. Le déficit des récoltes céréalières : mil, sorgho, maïs, riz, atteignit 90 p. 100. La campagne de pêche, qui fournit un complément appréciable d'alimentation, n'eût pas lieu. Dans les oasis, les cultures de palmiers-dattiers, de céréales et de légumes, reposent sur l'exploitation des nappes d'inféoflux. L'abaissement de celles-ci a fait chuter les rendements au point qu'à Tawaz, oasis située au nord d'Atar, un régime de dattes de 2 kilogrammes environ se vendait, en 1973, 1 000 ouguiyas, soit 100 FF. Rappelons que durant la récolte ou guetna, l'alimentation traditionnelle dans les palmeraies repose en quasi-totalité sur les dattes ! Dans l'ensemble du pays, une récolte normale de céréales représente environ 100 000 t. En 1972, la récolte fut de 15 000 t et guère plus élevée en 1973.

Mais les produits de l'élevage constituent la principale ressource vivrière de la Mauritanie. Nomades, semi-nomades et maures ou peuls constituent la grande majorité de la population. Petit à petit, leur troupeau s'était accru depuis la pacification, achevée définitivement dans les années précédant la seconde guerre mondiale, et les possibilités moyennes du milieu avaient été imprudemment dépassées. L'élevage bovin, le plus aléatoire sous ces latitudes, avait en particulier connu un développement accéléré. La sécheresse et ses conséquences sur les pâturages ont eu des effets foudroyants, et ce dès 1968¹³. C'est ainsi que les

12. A. LERICOLLAIS : « La sécheresse et les populations de la vallée du Sénégal ».

13. Communication au colloque de J.R. PITTE : « Les conséquences humaines de la sécheresse récente en Mauritanie ».

estimations de pertes en bovins, au cours de l'année 1968-1969 (d'un hivernage à l'autre), correspondent très étroitement aux déficits pluviométriques dans les différentes régions, démontrant ainsi le gonflement abusif du troupeau. Deux exemples le montrent : à Nema, le déficit des pluies fut de 18 p. 100 et les pertes en bovins de la 1^{re} région de 12 p. 100 ; par contre, à Kaédi, le déficit fut de 58 p. 100 et les pertes de 60 p. 100. Les années suivantes ont confirmé cette tendance. De près de 2 500 000 têtes, en 1967, le cheptel bovin a été ramené à 2 000 000 en 1969. Il était estimé à la fin de l'année 1973 à 1 115 000 têtes. Camélins et petits ruminants, mieux adaptés au climat, ont essuyé, dans l'ensemble, des pertes moins importantes, voire se sont accrus en nombre. Le tableau III et la fig. 1 montrent les inégalités régionales de cette évolution. Certaines croissances ou diminutions excessives rendent compte davantage de migrations de pasteurs, entre 1971 et 1973, que de pertes. L'évolution des prix du bétail sur pied traduit bien le degré de résistance à la sécheresse des animaux et les disparités régionales.

TABLEAU III

Evolution du cheptel mauritanien au cours de la sécheresse

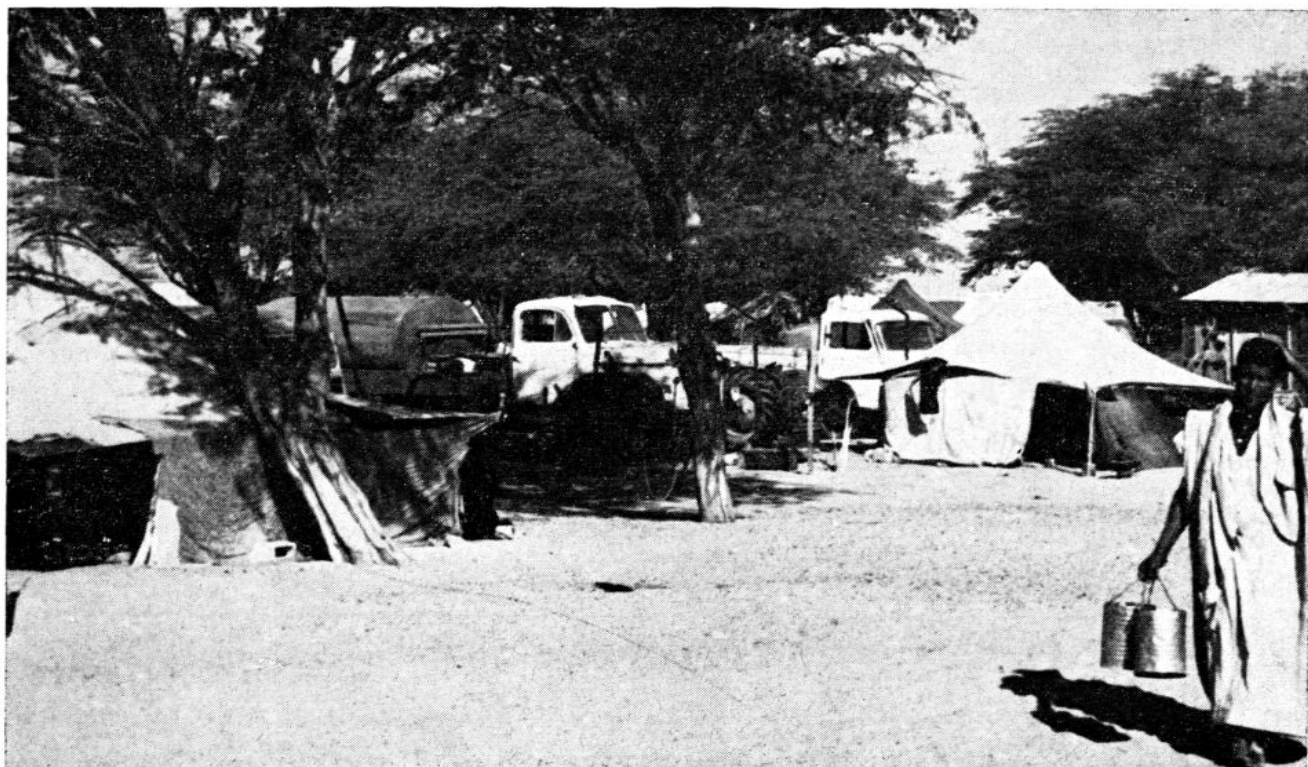
Régions		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 + 8 Nkt	Totaux
Chefs-lieux		Nema	Aïoun	Kiffa	Kaedi	Boghé	Rosso	Atar Nouadhibou Nouakchott	
Bovins	31-12-71	400 000	300 000	330 000	300 000	400 000	250 000	20 000	2 000 000
	31-12-73	270 000	170 000	400 000	150 000	80 000	40 000	50 000	1 115 000
	Evolut.	— 33 %	— 44 %	+ 21 %	— 50 %	— 80 %	— 84 %	+ 150 %	
Ovins Caprins	31-12-71	2 275 000	2 400 000	977 000	456 000	920 000	517 000	455 000	8 000 000
	31-12-73	1 900 000	1 800 000	650 000	250 000	700 000	400 000	150 000	5 585 000
	Evolut.	— 16 %	— 25 %	— 33 %	— 45 %	— 23 %	— 22 %	— 67 %	
Camélins	31-12-71	80 000	70 000	41 000	8 000	175 000	326 000		700 000
	31-12-73	100 000	80 000	100 000	50 000	80 000	260 000		670 000
	Evolut.	+ 25 %	+ 14 %	+ 124 %	+ 525 %	— 54 %	— 20 %		

Source : Direction de l'Élevage.

Le prix de vente des camélins a connu partout une forte augmentation, celui des petits ruminants est resté stable, tandis que celui des bovins tombait dans des proportions vertigineuses. De 5 000 ouguiyas (500 FF.) en 1967, le prix d'une vache sur le marché de Nouakchott, en zone très



A Aleg, chef-lieu de la 5^e région, tous les animaux étant morts, l'eau du puits est tirée par les aâbid.



Un quartier d'habitat spontané au ksar de Nouakchott : mélange de tentes et de barraquements.

affectée, était tombé, en juin 1973, à 100 (10 FF.), chacun cherchant à se débarrasser au plus tôt d'animaux inadaptés. Il est facile d'imaginer, dans ces conditions, les conséquences alimentaires et sanitaires d'une telle chute de la production vivrière et d'une telle désorganisation des activités et des modes de vie.

Le grand recours des populations a donc été la sédentarisation ou l'exode rural vers les bourgs et les villes. Ce phénomène n'est pas une nouveauté. Nous n'insisterons pas sur ses origines, amplement traitées dans la thèse d'Etat de Charles Toupet¹⁴, mais nous évoquerons simplement l'accélération récente due au désastre climatique. A Nouakchott, la croissance urbaine pendant les années de sécheresse a été la plus considérable de Mauritanie¹⁵. Il faut rappeler que la première pierre de la capitale a été posée en 1958 et que auparavant, à la différence des autres pays musulmans, la vie urbaine était pratiquement inconnue dans le territoire¹⁶. Quelques vieux ksours, endormis dans leurs traditions religieuses liées à leurs fonctions caravanières disparues, ne dépassaient pas 2 000 habitants et constituaient à eux seuls l'armature urbaine du pays maure. Citons Chinguetti, Ouadane, Tijikja, Tichit, Oualata. Seul Atar, capitale de l'Adrar, atteignait 10 000 habitants, environ. Le commerce sur le Sénégal, tourné vers Saint-Louis (gomme), avait permis la croissance de quelques villes frontalières : Rosso, Boghé, Kaédi..., mais elles étaient trop proches du territoire sénégalais dont la jeune Mauritanie tenait à se démarquer et ne pouvaient être choisies comme capitale. La colonisation avait fondé des postes militaires et administratifs, mais si quelques-uns avaient cristallisé la sédentarisation naissante, aucun n'était réellement urbain, à l'exception peut-être de Port-Etienne (aujourd'hui Nouadhibou). Ce fut pourtant l'un d'eux qui fut choisi comme capitale, non pour sa centralité, mais pour les moindres difficultés que sa situation présentait dans les communications avec l'ensemble du pays et l'étranger, ainsi que les températures relativement supportables de son climat. Située à quelques kilomètres de la côte, Nouakchott est dans la zone de nomadisation maure, mais à 200 km seulement de la vallée du Sénégal, peuplée de noirs sédentaires.

Voulue comme un symbole d'une idée-force : l'unité nationale, la capitale a de fait attiré des immigrants ruraux de toutes les régions du pays. En 1958, le chiffre de 8 000 hab. était prévu pour 1974. Dès 1962, il était atteint et, la croissance s'accélégrant, il passait à environ 17 000 en 1965 et à 40 000 en 1970. Aucun recensement exhaustif, traité selon des méthodes modernes, n'a jamais été effectué en Mauritanie. La population doit donc être estimée en fonction des recensements

14. Ch. TOUPET, « La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne », thèse d'Etat, Dakar, 1975, 490 p. ronéot.

15. J.R. PITTE : « Nouakchott, capitale de la Mauritanie », thèse de III^e cycle, Paris, 1975, 266 p., ronéot.

16. La capitale à l'époque était Saint-Louis.

La Croissance Urbaine en Mauritanie
de 1962 à 1973

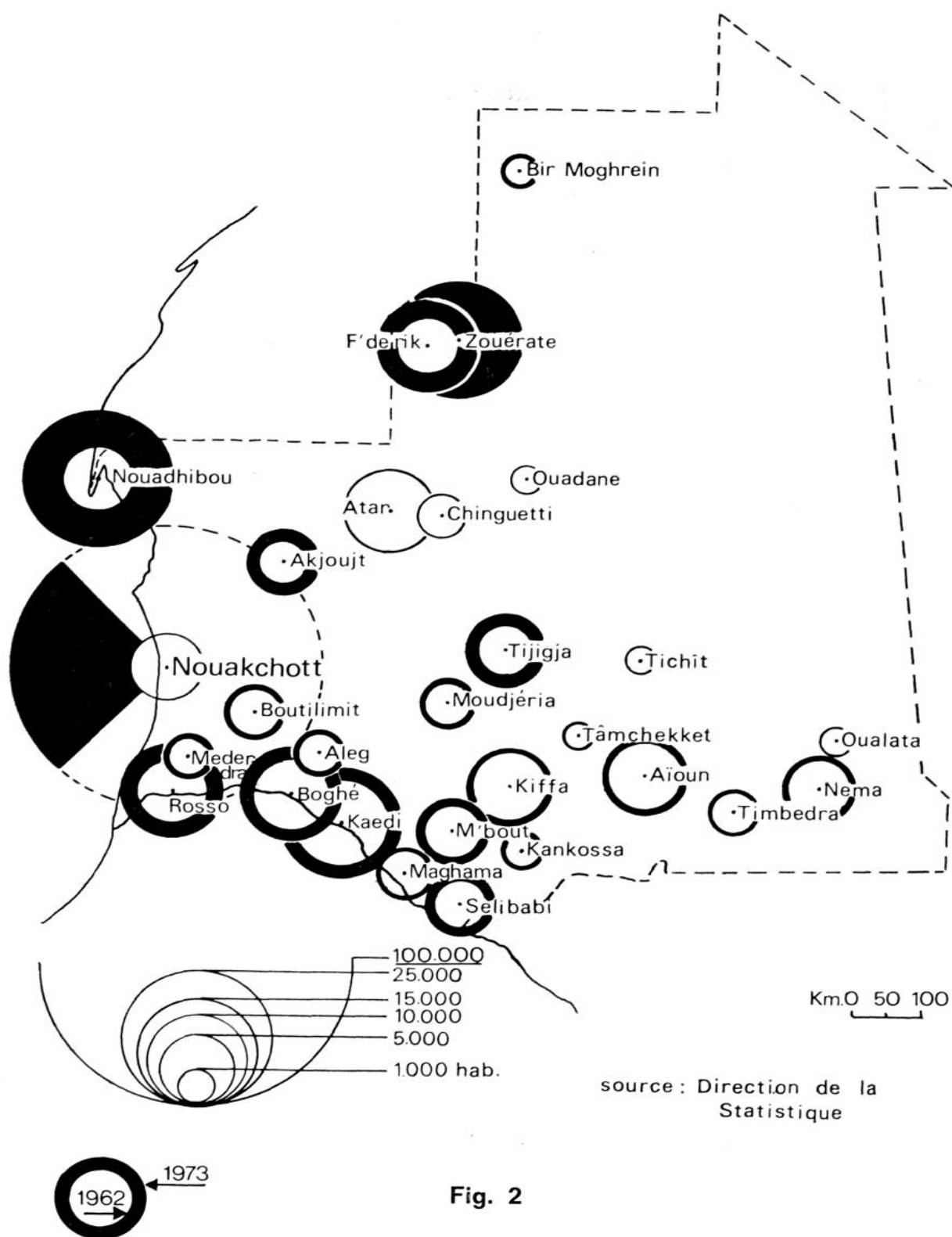


Fig. 2

administratifs. Ceux-ci, réalisés par les préfets, attribuaient 116 000 habitants à Nouakchott en janvier 1974 et 130 000 en mai. Mais, 10 à 15 p. 100 de ces chiffres doivent être soustraits, car actuellement le but essentiel de ces recensements est de permettre la distribution équitable des secours en vivres du plan d'urgence. Ainsi, les doubles inscriptions obtenues par simple déménagement de la tente, par la déclaration de parents restés en brousse ou décédés, sont-elles pratiques courantes, contre lesquelles les préfets ne peuvent rien dans la situation actuelle. On peut donc considérer que la population dépasse maintenant 100 000 habitants, sans qu'une précision plus grande soit possible. Ce chiffre qui représente plus du double de celui de 1970, confirme la tendance démographique de la ville à un doublement tous les trois à cinq ans. Certes, cette croissance va se stabiliser prochainement, — on peut du moins l'espérer —, car le pays ne compte que 1 200 000 hab., mais il est exceptionnel que dans un pays sans traditions urbaines, où les communications sont si difficiles, en quinze ans, près de 10 p. 100 de la population se soient agglomérés dans une ville créée ex nihilo. La sécheresse a naturellement joué un rôle moteur ces dernières années dans l'exode rural et l'immigration urbaine, et le paysage en porte la trace. Plus du tiers des habitants de Nouakchott habite sous la tente ou dans des baraques en planches qui forment une ceinture d'habitat spontané autour de la ville. Les élèves-préfets de l'Ecole Nationale d'Administration de Nouakchott ont été chargés, en juillet 1973, à la fin de leur cycle d'études, du recensement de ces quartiers. On peut estimer assez exact ce dénombrement effectué par dix personnes préparées, sous le contrôle du ministère de l'Intérieur et avec l'aide de l'armée. Le chiffre global avancé est de 33 317 habitants. La répartition spatiale des tentes et baraques est représentée sur la figure 3. Depuis, la population flottante, qui a dû abandonner ses activités traditionnelles du fait des effets cumulés de la sécheresse, a encore grossi. Les emplois sont très insuffisants à Nouakchott qui ne possède pratiquement aucune industrie, et pour survivre, les ruraux déshérités en sont réduits à des expédients dont le plus utilisé est la solidarité familiale et tribale. Ce qui serait impensable dans un pays très peuplé de sédentaires, en Asie du Sud-Est par exemple, est tout naturel dans un pays nomade peu habité, où l'on a des connaissances partout, et où l'Islam exerce en outre une influence déterminante.

Nouakchott est l'exemple le plus spectaculaire de croissance urbaine consécutive à la sécheresse, mais tous les autres centres urbains du pays connaissent actuellement un afflux de population, à l'exception des vieux ksours menacés d'ensablement et qui stagnent (voir fig. 3). D'autre part, dans le Nord du pays, le fort accroissement d'Akjoujt, Nouadhibou, F'derik et Zouérate, s'explique par de nouvelles activités minières de la région (cuivre et fer).

3. Attitudes nouvelles

Face à l'ampleur des conséquences de la sécheresse, il semble qu'une véritable révolution sociale, économique et politique soit en cours. Les réactions mauritaniennes sont variées, quelquefois contestables d'un strict point de vue cartésien, mais toujours empreintes de dignité.

Jusqu'à ces dernières années, la société demeurait figée dans des structures rigides que ni la colonisation, ni l'indépendance n'avaient pu détruire. Tout au plus, les avaient-elles ébranlées. Les castes et les tribus étaient fermées, les captifs (aâbid) encore nombreux, l'autorité des chefs traditionnels prépondérante, etc. Aujourd'hui, le dénuement et la misère ayant fait leur apparition dans toutes les couches de la société, les barrières sont en train de s'effondrer. De nombreux captifs, que retenaient encore auprès de leurs maîtres le gîte et la nourriture, contrepartie de leur travail, ont quitté leurs campements pour venir habiter les villes, passant ipso facto dans la caste des affranchis (haratine)¹⁷. De gré ou de force, leur départ a dû être accepté par les anciens « propriétaires ». D'une manière générale, les castes nobles (hassanes et zouaïa) se sont rapprochées des castes inférieures (zenaga, haratine et aâbid) dans les rapports économiques, mais aussi dans les contacts quotidiens. Dans tel campement de la région de Boutilimit, les aâbid entrent dorénavant librement sous la tente de certains chefs, pratique que les convenances interdisaient, il y a peu de temps encore. A Messoud, campement permanent de la même région, là aussi, le nivellement est en cours¹⁸. La djemaa a établi un système de ravitaillement équitable original. Chaque commerçant a participé de 10 000 ouguiyas (1 000 FF.) et chaque fonctionnaire ou autre salarié de 5 000 (500 FF.) au financement d'une « Société de Commerce Général » au capital de 160 000 ouguiyas (16 000 FF.). Grâce à ce capital, la société achète les céréales, le thé et le sucre directement auprès de la SONIMEX à Nouakchott, office qui détient le monopole d'importation de ces produits, et revend au prix d'achat, majoré du seul prix du transport. Trois mois de crédit sont accordés aux familles nécessiteuses. Eventuellement, une allocation mensuelle de 300 ouguiyas (30 FF.) leur est versée. Un boucher accrédité par la société est chargé de l'alimentation en viande du campement. Chaque éleveur riche, à qui il reste quelques bêtes, est tenu d'en fournir une à la demande du boucher. Tout le village en profite et, en paiement, le prêteur a la possibilité de se ravitailler les jours suivants, à concurrence de ce qu'il a fourni. Enfin, les tentes les plus riches

17. Le mouvement n'avait été qu'amorcé à l'époque coloniale. Il faut citer l'exception de Timbedra, peuplée à l'origine de captifs venus se placer sous la protection de l'administrateur.

18. CHEIKH EL HACEN, « Conséquences humaines de la sécheresse récente sur le village de Messoud », *Bulletin de l'E.N.S.*, Nouakchott, n° 3, mai 1974, p. 58.

ont cotisé pour l'achat de deux chameaux destinés à tirer l'eau du puits. Bel exemple de solidarité, qui est la voie du salut.

La religion, comme nous l'avons vu, est une aide puissante : d'abord dans la solidarité qu'elle exige, mais aussi dans le renoncement aux richesses. La perte de leur cheptel n'a pas affecté outre mesure les éleveurs. Nous en avons même rencontré décrivant leur ruine, non seulement avec le sourire, mais avec force plaisanteries et bons mots racontés entre amis sous la tente ; attitudes si peu familières à des Européens ! Les anciens attribuent la sécheresse au non-respect des préceptes islamiques dans la Mauritanie nouvelle, et spécialement dans les villes où la délinquance des jeunes leur apparaît générale. Ce sont les prémisses d'un conflit de générations qui n'existait pas en Mauritanie et qui est l'un des écueils de la modernisation sociale. Un dernier recours à la religion est la prière. A Messoud (voir note 18), une prière pour la pluie a été ajoutée aux cinq prières rituelles, le matin à 9 heures.

Sur le plan économique, une question reste posée avec acuité, au terme de six ans de désorganisation des activités : le nomadisme pastoral est-il encore possible en Mauritanie ? Les réponses sont diverses selon les catégories de la population. Le nomade adulte, qui a passé toute son existence en compagnie de son troupeau, parcourant chaque année la Mauritanie de l'extrême-nord au Sénégal, reste attaché sentimentalement à son mode de vie. Il est réellement désemparé lorsqu'il a dû se sédentariser par force. Charles Toupet l'écrit¹⁹ : « la vie nomade offre en effet un milieu d'épanouissement psychique et physique. L'individu y est à la fois soutenu par les liens multiples de la parenté et des alliances qui sont à la base de l'organisation tribale et libéré de toutes les pesanteurs des promiscuités ksouriennes et urbaines. » De fait, bien que lourdement contraint par les conditions naturelles, le nomade jouit d'une liberté sans pareille qu'explique son sentiment légitime de savoir exploiter un milieu rude, même au prix d'efforts inhumains. Au cours de plusieurs interventions au colloque, Abdallahi ould Mohamed Sidiya, directeur de l'OCLALAV (Organisation commune de lutte anti-aviaire et anti-acridienne) défendit avec ardeur le mode de vie traditionnel. Citons quelques-unes de ses prises de position : « l'erreur la plus grande commise par les nomades a été de se fixer... La péjoration du climat est réconfortante pour un saharien... Je ne me retrouverai pas moi-même si le climat s'humidifiait. J'ai partie liée avec le Sahara et je l'accepte ». Avocat de l'antique sagesse nomade, l'auteur de ces paroles rencontra l'approbation de nombre de ses concitoyens présents au colloque. Les applaudissements en témoignèrent. On ne peut dans

19. Ch. TOUPET, « L'évolution de la notion d'espace dans un pays nomade du Tiers-Monde. L'exemple de la Mauritanie », *B.A.G.F.*, n° 410, 1973, p. 595-605.



Des habitudes nomades bien enracinées : l'habitat secondaire d'un haut fonctionnaire dans la région de Nouakchott.

l'absolu que souscrire à ses conseils. Le nomadisme pastoral est un excellent moyen bien adapté aux saisons d'exploiter le milieu saharo-sahélien mais il exige d'être perpétuellement en mouvement, aux aguets de la moindre pluie, et pour exaltante que soit cette vie, elle est un effort permanent.

Or, on peut se demander si des populations qui ont connu une vie sédentaire assistée de secours vivriers — c'est le cas de la presque-totalité des nomades, ces dernières années, car tous ont dû effectuer des haltes plus ou moins prolongées dans les centres urbains — ont vraiment le désir de repartir. L'attachement sentimental, sans aucun doute, demeure. Les fonctionnaires maures, fixés depuis plusieurs années à Nouakchott, continuent à vivre en partie sous la tente, montée dans leur jardin, à posséder quelques chèvres qui trouvent leur pitance en ville et dont ils boivent le lait, de préférence aux laits importés, à rechercher la première occasion de partir quelques jours « en brousse », retrouver un temps les plaisirs de la vie traditionnelle, sans ses efforts. Certains se sont même installés un micro-campement à proximité immédiate de la capitale. Ils s'y rendent le plus souvent possible et leur famille y habite ainsi que les parents de passage. Mais tout cela dissimule mal les réelles habitudes sédentaires qu'ils ont prises. Charles Toupet l'a déjà noté²⁰ : « de nombreux maures, surtout parmi les femmes et les jeunes, supportent de plus en plus difficilement les rigueurs de la vie nomade et sont attirés par les facilités apparentes de la vie sédentaire ». Mais la sécheresse a généralisé le mouvement. Dès 1971, une enquête réalisée auprès des seuls habitants des tentes de la périphérie de Nouakchott révélait²¹ que 98,6 p. 100 des adultes auraient aimé que leurs enfants soient sédentaires ; réaction surprenante de la part de nomades venant d'abandonner par nécessité leur activité vitale. Il faudrait donc s'interroger sur cette prétendue nécessité. Ne serait-elle pas plutôt une manifestation de lassitude ? Tant que le climat le permettait dans des conditions normales, le nomadisme pastoral avait du succès. La sécheresse qui réclame un effort exceptionnel a donné le signal de l'abandon.

Ajoutons que cette désaffection du nomadisme répond tout à fait aux vœux du gouvernement mauritanien qui, sans prôner ouvertement la sédentarisation, l'encourage par divers moyens. M. Cheikh Benani Youba, directeur de l'Agriculture, devait déclarer lors du colloque, en réponse au directeur de l'OCLALAV : « s'il propose que nous nomadisons tous, il doit songer aux mesures d'ordre sanitaire et éducationnel qu'il faudra prendre. La fixation m'apparaît comme nécessaire ».

20. Ch. TOUPET, article *B.A.G.F.* cité.

21. Rose Alice NJECK, « Résultats d'une enquête auprès des habitants des tentes à Nouakchott au mois d'août 1971 », C.E.S.D. et ministère de la Planification et de la Recherche, Nouakchott, 1971, 31 p. + an.

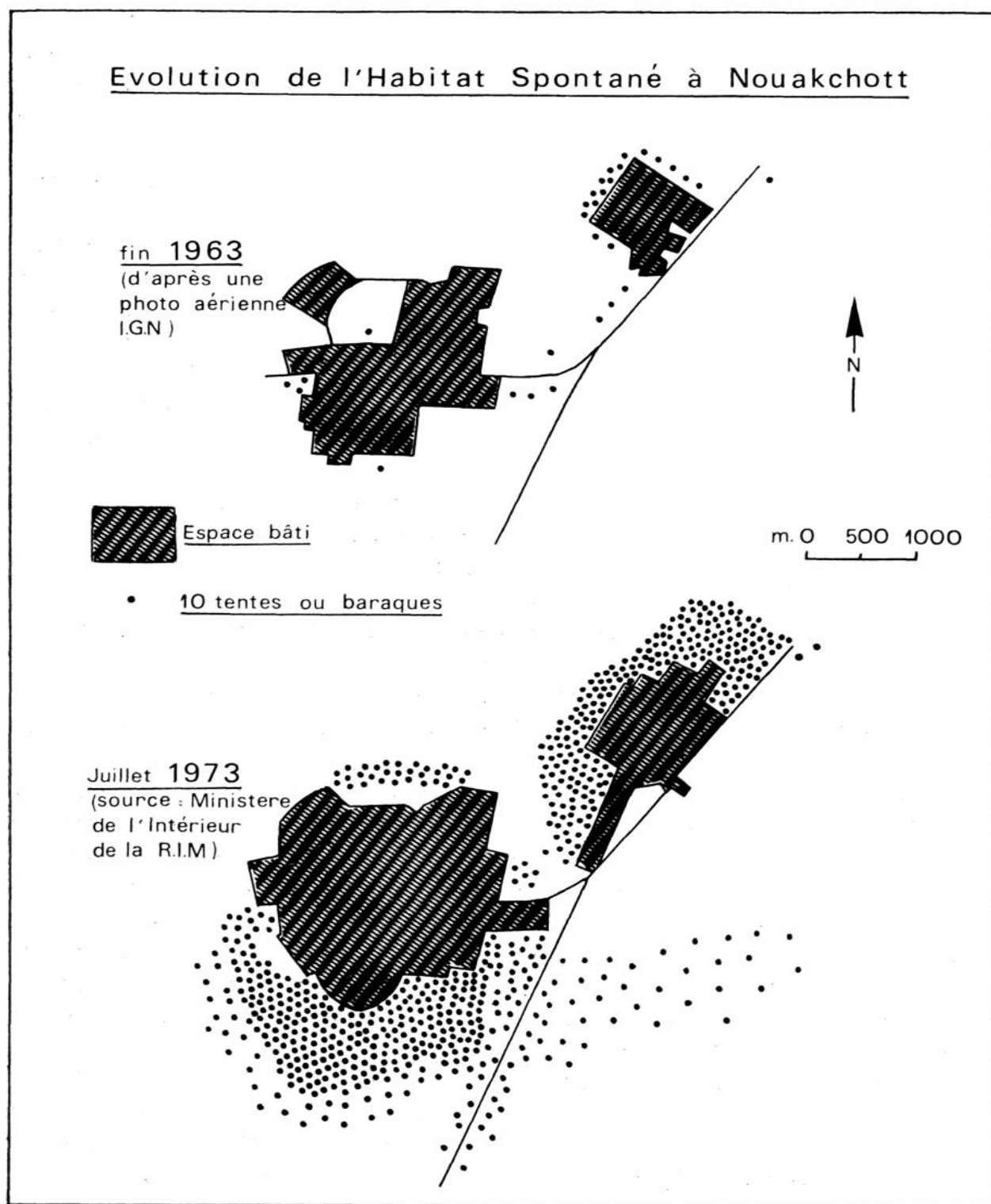


Fig. 3

C'est effectivement le problème de tout gouvernement d'un pays nomade : comment encadrer les habitants, les administrer, les scolariser ? Les dynasties bédouines du Moyen-Orient, elles-mêmes, — celle d'Arabie Saoudite, par exemple — ont exercé des pressions sur les nomades, les obligeant à se fixer²². Le gouvernement de la Mauritanie est pleinement conscient qu'un pays nomade n'est pas viable dans la conjoncture internationale actuelle. Il est pourtant composé pour plus de la moitié d'anciens nomades et le président Mokhtar Ould Daddah est lui-même issu d'une tribu nomade du Trarza. Un haut dirigeant du pays, que ses liens familiaux rattachent au monde nomade, nous a même déclaré verbalement que « les nomades sont une plaie pour la Mauritanie ». Malheureusement, à la différence des pays riches du Moyen-Orient, le pays dispose de ressources limitées, en argent comme en eau. Et, occuper les nomades sédentarisés représente un effort de longue haleine. Pourtant, fait symptomatique, les autorités saisissent actuellement l'occasion de la sécheresse pour encourager les bédouins à se fixer définitivement là où ils ont élu temporairement domicile.

Pour cela, le « Plan d'Urgence » a été mis sur pied en 1973 et reconduit en 1974. Il consiste avant tout à fournir des vivres à toutes les familles nécessiteuses. L'aide étrangère sollicitée n'a pas été ménagée à la Mauritanie, puisque pour les seules céréales, en 1973, 64 300 tonnes ont été offertes, soit les 2/3 de la production normale du pays. Les principaux donateurs sont les suivants (source : ministère de la Santé)

Etats-Unis	33 000 t
France	9 000 t
République Fédérale d'Allemagne	9 000 t
Canada	6 000 t
Espagne	3 500 t
Maroc	2 200 t
Soudan	1 000 t
Algérie	600 t

L'effort national est aussi remarquable. 5 p. 100 du budget de l'Etat ont été affectés à l'opération. Tous les salariés se sont vus prélever un jour de salaire par mois et toutes les sociétés 1 p. 100 de leur chiffre d'affaires. 600 millions d'ouguiyas (60 M. FF.) ont ainsi été réunis et ont permis l'achat de camions destinés à l'acheminement des vivres jusqu'aux frontières orientales. Il faut reconnaître la réussite de l'opération. Les régions ont reçu les quantités de céréales correspondant à leurs déficits vivriers. C'est ainsi qu'à l'Est les 1^{re}, 2^e et 3^e régions moins affectées ont reçu entre 50 et 70 kg par habitant en 1973, tandis que

22. X. de PLANHOL, « Fondements géographiques de l'histoire de l'Islam », Paris, Flammarion, 1968, p. 104-105.

les six autres régions de l'Ouest et du Nord en ont reçu de 80 à 100 (cf. fig. 1). Des inégalités dans ces distributions sont naturellement inévitables. Les populations sédentaires ont bénéficié de façon régulière des approvisionnements car, étant proches des gouverneurs et des préfets, il est plus facile de les joindre. On peut donc en conclure que ceux qui ont obtenu les plus grandes quantités de vivres sont ceux qui ont réalisé le moins d'efforts pour sauver leur troupeau, en cessant tout déplacement. En cela, le plan d'urgence, nécessaire à la survie des populations, s'est avéré un encouragement à la fixation.

A Nouakchott, les autorités du District ont entrepris le recasement des populations des quartiers d'habitat spontané dans deux zones divisées en lots et comportant chacune une préfecture, une école, un marché. C'est une première étape dans la fixation des immigrants, mais le nombre d'emplois n'augmente pas pour autant²³. Dans le même ordre d'idées, un effort louable a été accompli pour la scolarisation des enfants de la capitale. L'évolution ci-dessous est significative. C'est un autre moyen de retenir les familles... pas de les occuper.

TABLEAU IV

Evolution de la scolarisation à Nouakchott

Année scolaire	Classes	Effectifs
1967-68	52	2 675
1968-69	58	3 387
1969-70	70	4 123
1970-71	78	4 776
1971-72	84	5 278
1972-73	131	7 241

Source : ministère de l'Enseignement Fondamental.

Des remèdes à l'oisiveté des populations sont malgré tout envisagés. Parmi eux, l'agriculture tient la première place, mais elle repose sur la maîtrise de l'eau. Des suggestions furent faites à cet égard au colloque. P. Elouard y détailla les possibilités d'exploitation des nappes superficielles et profondes²⁴, R. Garnier, celles des masses d'air en exposant les techniques de pluie provoquée²⁵. Toutes deux sont aléatoires, car les nappes sont peu renouvelées et les masses d'air trop peu humides, spécialement ces dernières années, pour que des ensemencements de nuages donnent des résultats appréciables. Jean Arnaud²⁶ dégagea

23. L'opération ne va pas sans poser d'autres problèmes. Ainsi, certains préfets sont partisans d'un regroupement des populations par tribus ou localités d'origine ; d'autres au contraire s'y opposent, estimant le système préjudiciable à l'unité nationale.

24. P. ELOUARD, « Problèmes d'eau et sous-sol de Mauritanie ».

25. R. GARNIER, « La pluie provoquée, remède à la désertification ? ».

26. Jean ARNAUD, « Perspectives de la déminéralisation des eaux saumâtres ».

les perspectives encourageantes, mais coûteuses, de la déminéralisation de l'eau de mer dont les techniques les plus modernes utilisent l'énergie atomique et peut-être prochainement l'énergie solaire. La Mauritanie serait, dans cette dernière hypothèse, l'un des pays les mieux placés du monde.

Des solutions plus immédiates ont été mises en œuvre par la Mauritanie. Le district de Nouakchott étudie la création, au nord de la capitale, d'un périmètre maraîcher de 72 ha utilisant les eaux d'épuration et permettant l'emploi de 800 familles. Plusieurs barrages sur des oueds sont projetés dans le centre du pays, au débouché des plateaux du Tagant et de l'Assaba. Citons l'opération du Gorgol et sa plaine irriguée dans la 4^e région. L'O.M.V.S. (Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal), qui groupe le Mali, la Mauritanie et le Sénégal et dont le secrétaire exécutif, M. Mohamed Ould Amar, participait au colloque, est à la recherche des crédits lui permettant de construire les barrages sur le fleuve prévus de longue date. Celui du delta, qui doit être édifié en amont de Saint-Louis, devrait prochainement voir le jour. Tous ces projets témoignent, de la part de ses dirigeants, d'une conscience claire des nécessaires reconversions de l'économie de la Mauritanie. Les nomades actuellement inactifs devront s'y adapter. Ils n'y parviendront que si les solutions sont à l'échelle humaine et s'il est tenu compte de leurs aspirations et aptitudes.

Nota : Depuis la rédaction de cet article, en juin 1974, deux hivernages pluvieux ont permis de bonnes récoltes dans l'ensemble de la Mauritanie, mais le cheptel n'est pas reconstitué. D'autre part, aucun renversement du processus de sédentarisation n'est actuellement amorcé : bien au contraire, Nouakchott a encore vu s'accroître la population de ses quartiers périphériques.

LA SÉCHERESSE EN MAURITANIE. — Résumé. — Cette étude est le résultat d'un ensemble d'observations et des travaux d'un colloque réuni à Nouakchott en décembre 1973, consacré au problème de la désertification du Sahel mauritanien. La catastrophe climatique était imprévisible dans l'état actuel de la climatologie dynamique, mais elle s'inscrit dans une évolution vers l'aridité, qui se poursuit depuis environ cinq millénaires avec plus ou moins de régularité. La pression des hommes et des troupeaux sur le milieu n'a pu qu'accélérer ce processus. En outre, l'activité essentielle du pays, le nomadisme, étant ébranlée, la population mauritanienne s'est montrée bien moins apte à faire face à cette sécheresse que dans le passé. Malgré cela, grâce à leur faculté d'adaptation, les Mauritaniens ont su en limiter les effets les plus graves. Usant au maximum de l'esprit de solidarité propre à leur peuple et dont a fait preuve la communauté internationale, ils n'ont eu que très peu de morts à déplorer de cause purement alimentaire. La crise de

l'économie n'en est pas pour autant superficielle et des reconversions s'imposent.

THE DROUGHT IN MAURITANIA. — Abstract. — This article is the result of a survey and of the works of a congress convened in Nouakchott in December, 1973 and devoted to the problems of desertification in the Mauritanian Sahel. The climatic disaster was unpredictable in the present state of dynamic climatology, but it belongs to an evolution towards aridity, begun about five thousand years ago with more or less regularity. Men's and cattle's action on the milieu could only have accelerated the process. Besides, as this country's main activity, nomadism, has been struck, Mauritani-ans have been far less able to face this drought than in the past. In spite of that, thanks to their ability of adaptation, Mauritani-ans have been able to limit its most serious effects. They used their traditional spirit of solidarity and international aid and only a few people really died of starvation. However the crisis of the economy is not superficial and changes are needed.